

## Newsletter n°7 : Septembre 2015 une troisième colocation à l'agenda !

### Edito

Depuis 2014, notre association a pris un bel élan avec l'ouverture d'une nouvelle colocation et bientôt d'une troisième.

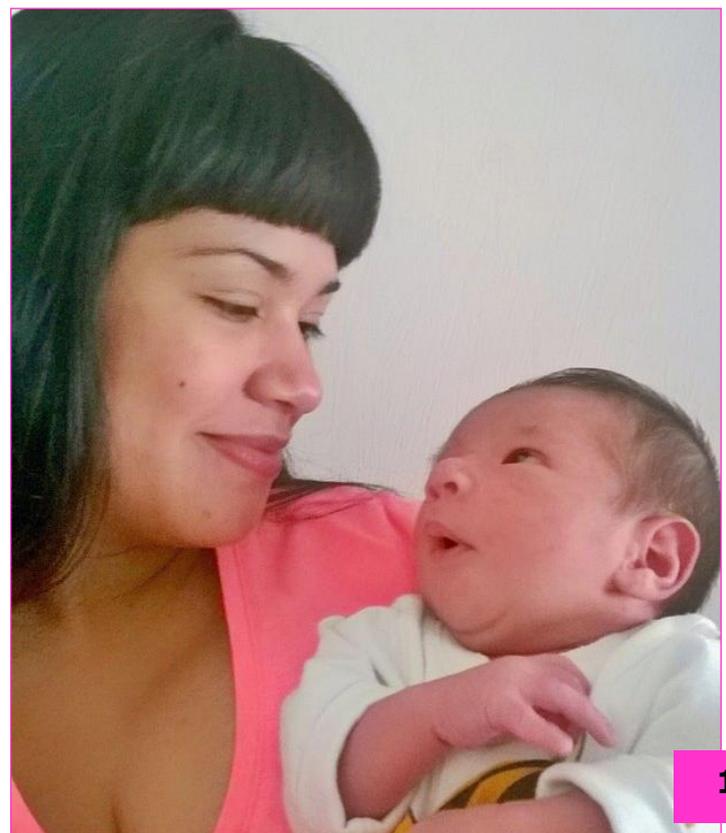
Notre expérience parisienne nous révèle un besoin criant, celui de jeunes femmes isolées, angoissées mais désireuses de garder leur enfant dans l'adversité. Elles sont nombreuses.

Grâce à internet, ces jeunes femmes savent trouver l'information et l'aide nécessaire : il y a des solutions !

Nous sommes heureux de pouvoir leur tendre la main, à notre humble niveau, pour les accompagner dans la construction de leur petite famille.

La route sera parfois longue et difficile pour elles mais si nous leur permettons de prendre confiance en elles dès l'origine, nous avons l'espoir que ces jeunes femmes aborderont leur avenir avec sérénité. Ces jeunes familles fleuriront et porteront beaucoup de fruits.

Stéphanie Saboly - Directrice



### Sommaire

Edito	P1
Nantes nous voilà !	P2
Paris 8 mois plus tard	P3
Quelques nouvelles de Lyon	P4
Remerciements	P5

## Nantes, nous voilà !

L'opportunité d'ouvrir une **nouvelle colocation à Nantes** s'est concrétisée depuis notre newsletter de novembre 2014. En partenariat avec les **AFC de Loire-Atlantique**, un bel **appartement de 8 chambres** ouvrira ses portes en **septembre 2015**.

Une équipe de 4 personnes, membres des AFC, œuvre sur place pour accueillir les futures mamans dans les meilleures conditions.



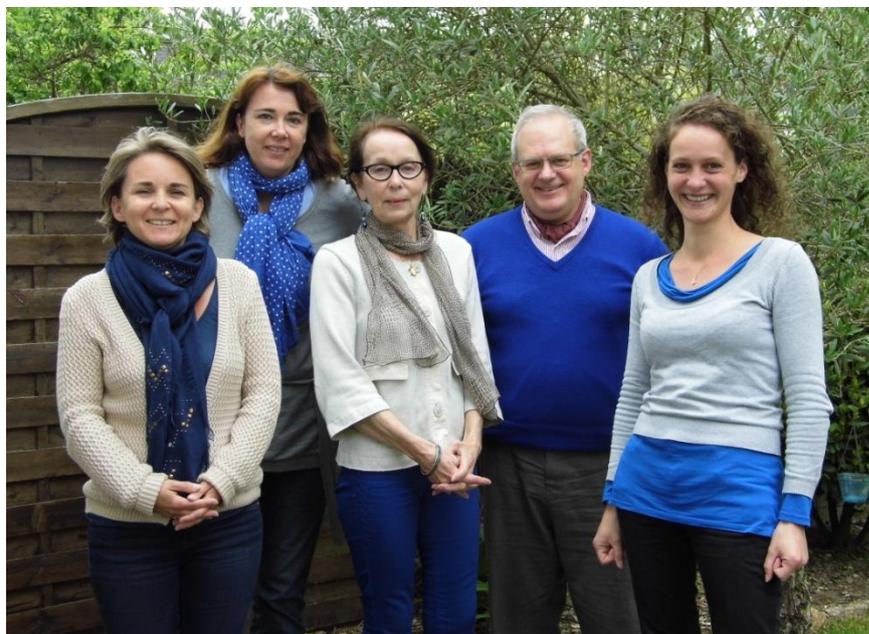
### Témoignage d'une future volontaire de Nantes

Parmi mes motivations pour faire partie de l'aventure: contribuer à ce qu'une naissance soit vécue comme une chance par la mère, et non comme un "boulet". Peut être qu'en vivant avec des jeunes femmes célibataires qui n'auraient pas demandé mieux que d'être mères, ces femmes pourront mieux réaliser leur chance. Le but étant bien sur aussi de les aider "matériellement" et de les soutenir lors du chamboulement de la naissance. C'est aussi tisser des liens entre des mondes très différents...

### Les initiatives et les démarches à effectuer ne manquent pas !

Travaux, mobilier, électroménager, recherche des premières volontaires, recherche de fonds, promotion de l'association, présentation du projet aux services médico-sociaux du département, identification des premières femmes enceintes accueillies, organisation d'évènements (pièces de théâtre, concerts) au profit de la Maison de Marthe et Marie !

L'équipe des AFC qui fait des miracles !



Si vous souhaitez vous engager à nos côtés ou faire un don de matériel (mobilier, électroménager ou puériculture) neuf ou d'occasion n'hésitez pas à nous contacter sur [colocation-nantes@martheetmarie.fr](mailto:colocation-nantes@martheetmarie.fr) ou directement sur notre site internet.

## La colocation parisienne huit mois plus tard

Grâce à la disponibilité et l'accueil chaleureux des volontaires, 7 jeunes mamans ont eu la joie de poursuivre sereinement leur grossesse et pour 4 d'entre elle, de donner naissance à leur bébé : **Shannah** (née le 6 octobre), **Jeanne** (née le 21 janvier), **Nyobé** (née le 21 février) et **David** (né le 24 avril).

**Mélissa et sa fille Shannah** ont rejoint un centre maternel plus adapté aux besoins de chacune. **La maman de Jeanne** a repris ses études d'éducateur spécialisé et Jeanne passe de très belles journées à la crèche ! **La mère de David** continue à perfectionner son français : arrivée dans la colocation en maîtrisant bien plus le pinceau que notre langue, aujourd'hui elle sait tenir une conversation sans difficulté, ce qui lui permettra d'intégrer une formation de restauration d'œuvre d'art en septembre. **Nyobé et sa maman** pensent quitter l'appartement cet été après s'être reposée et avoir construit un projet de vie solide : dans l'attente des résultats au concours d'animatrice, elles trouvent mille occupations pour remplir leurs journées.

Sourires, bonne humeur, petites attentions et bienveillance, ont permis à chacune, volontaires comme jeunes mamans, de vivre paisiblement dans un esprit familial.

**C'est après une année de service que l'équipe de volontaires va être renouvelée pour la rentrée. De nombreuses jeunes pro ont déjà manifesté leur désir de rejoindre cette belle aventure !**

**Anne-Laure Parmentier – Responsable d'antenne de Paris**

### Ode aux volontaires

Huit mois se sont écoulés depuis votre arrivée parmi nous.

Huit mois pleins de bonheur

Huit mois que, rayonnantes, vous êtes attentives aux jeunes mamans que vous encadrez, partageant leurs joies et leurs soucis, car la famille est ainsi faite ...

Huit mois que vous faites leur bonheur et le nôtre ; depuis votre arrivée vous avez apporté au Centre salésien un souffle nouveau.

MERCI pour la joie et le bonheur que vous y faites régner.

**Geneviève Berthod,  
responsable du Centre  
Salésien**

« Arrivée depuis Septembre à la colocation, j'ai pu poursuivre ma grossesse dans une ambiance chaleureuse et amicale. Avec les jeunes mamans et les volontaires qui ont à peu près notre âge, nous vivons toutes ensemble dans un grand appartement du 11e arrondissement.

Encore étudiante, j'ai pu poursuivre ma formation d'éducatrice spécialisée sereinement, grâce à l'aide que propose l'association. Ma grossesse s'est bien passée malgré des circonstances parfois difficiles.

Lorsque Jeanne, ma merveilleuse petite fille, est née, je suis restée quelques temps dans ma famille, mon plus grand soutien, avant de retourner à Marthe Marie. Toute la colocation a été très joyeuse de me retrouver, accompagnée de mon enfant. Nous partageons d'excellents moments. Des amitiés et une entraide mutuelle se sont créées. Je reçois beaucoup de la part de chacune des colocataires, et je sais que je leur donne tout autant. J'espère en tout cas !

J'ai dû me débrouiller pour trouver une place en crèche, Dieu sait si cette démarche fut intense ! Les places étant fortement demandées, je devais en obtenir une pour Jeanne avant le 12 Avril afin de poursuivre mes études. C'est avec l'aide d'Anne-Laure, la responsable d'antenne de l'association, que j'ai constitué un dossier crèche et auprès de qui j'ai pu trouver un appui dans toutes mes démarches administratives. Je me suis sentie d'autant plus soutenue.

A présent, ma vie de jeune maman est pleine d'amour, de tendresse et de sacrifices. En rien ce nouveau départ n'est un échec. Mes projets n'ont été que modifiés et je suis repartie accompagnée de ma petite Jeanne, vers des lendemains plus sereins. »

**Joséphine –maman de Jeanne et colocataire de Paris**

## Quelques nouvelles de la colocation de Lyon !

L'équipe soudée des colocataires de Lyon a grandi avec l'arrivée de **Flavie** en décembre 2014. Elle a été accueillie par le trio de choc: **Claire, Audrey, Adeline**, et par **Jeanne**, nouvelle responsable d'antenne à Lyon, qui exerce cette mission avec beaucoup de joie.

**Jeanne-E** et sa petite **Maïlys** sont parties vivre dans un centre d'accueil et leur départ a été douloureux pour toutes. Cependant de forts liens d'amitié persistent et permettent les visites régulières des mamans ayant vécu à la Maison de Marthe et Marie, comme **Alice** et ses deux garçons, Jeanne-E et Maïlys,...

L'attente du bébé de **Jessica** a été celle de toute la colocation. Il est né le 4 janvier 2015 et s'appelle **Anderson** : c'est un beau petit garçon qui a aujourd'hui quatre mois. Nous avons ensuite été très heureuses d'accueillir **Julie** en avril. Elle a donné naissance le 2 mai à **Célia** qui nous émerveille toutes!

**Jeanne Bertin-Hugault – Responsable d'antenne de Lyon**



### Le témoignage de Julie, maman de la petite Célia

*« Je suis arrivée à la Maison de Marthe et Marie le 20 avril 2015, j'étais dans une situation vraiment compliquée et enceinte de 9 mois il fallait que je trouve un logement rapidement. Ce n'est pas faute d'avoir fait des demandes mais c'est toujours très long et j'allais accoucher, je ne pouvais donc pas rester sans rien.*

*Je me suis donc tournée vers cette structure, j'ai rapidement rencontré Jeanne, la responsable d'antenne, puis les filles de la colocation, et lorsque ma demande a été acceptée j'étais vraiment très heureuse, j'allais pouvoir donner naissance à ma fille sans m'inquiéter de me retrouver à la rue.*

*Quand je suis rentrée dans la colocation les filles m'ont de suite très bien accueillies, elles m'ont de suite mise à l'aise, c'était top ! Je me sens vraiment bien au sein de cette maison et le 2 mai j'ai donné naissance à une petite fille que j'ai appelé Célia.*

*Je remercie les filles de la colocation pour leur bonne humeur, et leur gentillesse, elles sont formidables ! Et je remercie tout particulièrement Jeanne, qui est une personne formidable et sans qui je n'aurais jamais pu intégrer cette colocation ! Merci du fond du cœur ! "*



## Merci pour votre aide!

5 ans déjà que la Maison de Marthe et Marie existe et se développe grâce à votre générosité! Nous vous en remercions vivement au nom de toutes les jeunes femmes à qui nous avons pu proposer un refuge, un havre de paix dans cette période si anxiogène pour elles.

L'argent récolté permet de proposer des loyers modérés aux colocataires, d'ouvrir de nouvelles colocations et de participer à la rémunération des salariées qui les supervisent.

Tous les dons donnent droit à une **réduction d'impôts** de 66% du montant du don, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. Vous recevez un **reçu fiscal**.

Vous pouvez à tout moment faire un **don en ligne** sur notre site internet [www.martheetmarie.fr](http://www.martheetmarie.fr) grâce à votre carte bancaire ou envoyer un **chèque à l'ordre de la Maison de Marthe et Marie** à l'adresse suivante:

**La Maison de Marthe et Marie**  
**3 rue du Gavouet**  
**27 950 Saint-Marcel**

Nous vous proposons aussi la **formule « virement automatique »** (10 euros par mois par exemple). Cette solution très simple à mettre en place présente de **nombreux avantages** pour vous comme pour nous. Là encore, vous pouvez être guidé dans cette démarche sur notre site internet ou mettre cette solution en place directement avec votre banque grâce à notre RIB.

N'hésitez pas à **présenter l'association et ses projets** dans vos groupes d'amis, vos familles en faisant suivre cette newsletter par exemple.

**Nous croyons et espérons que vous serez nombreux à répondre à cet appel dans la joie de construire ensemble ce beau projet.**

**L'équipe de la Maison de Marthe et Marie**



### Nos partenaires institutionnels



### Merci aux AFC !

Dans plusieurs villes de France (Paris, Lyon, Nantes, Senlis, Rouen, Caen...) les Associations membres de l'UNAF dont les AFC quêteront pour la Maison de Marthe et Marie le **dimanche 31 mai** dans le cadre de la quête nationale pour la mère et l'enfant ! Merci à **Sabine Flavigny** qui coordonne cette quête pour nous !

# OUI, je soutiens l'association La Maison de Marthe et Marie !

A retourner à : La Maison de Marthe et Marie – 3 rue du Gavouet - 27 950 Saint-Marcel

Vous avez également la possibilité d'effectuer vos dons en ligne sur notre site internet [www.martheetmarie.fr](http://www.martheetmarie.fr)

## ✓ Je fais un don unique :

Je fais un don en ligne ou un chèque à l'ordre de **La Maison de Marthe et Marie** de :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 25 € (soit 8,50 €*) | <input type="checkbox"/> 150€ (soit 51€*) |
| <input type="checkbox"/> 50 € (soit 17€*)    | <input type="checkbox"/> 1000€ (340€*)    |
| <input type="checkbox"/> 100€ (soit 34€*)    | <input type="checkbox"/> Autre .....      |

## ✓ Je fais un don régulier :

J'opte pour des versements par virements automatiques (cf. ci-dessous, talon à remettre à votre banque) :

- |   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 10 € (soit 4€*)  | <input type="checkbox"/> Mensuel     |
| <input type="checkbox"/> 15 € (soit 6 €*) | <input type="checkbox"/> Semestriel  |
| <input type="checkbox"/> 30 € (soit 11€*) | <input type="checkbox"/> Trimestriel |
| <input type="checkbox"/> Autre .....      | <input type="checkbox"/> Annuel      |

### Vos coordonnées :

M, Mme.....

Adresse.....

.....

Code postal.....

Ville.....

Téléphone.....

Email.....

### Je souhaite recevoir un reçu fiscal annuel :

- Par courrier  
 Par email  
 Je ne souhaite pas recevoir un reçu fiscal

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par l'association qui s'engage à ne pas les diffuser. En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant.

### \*Impôt sur le revenu :

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Un reçu fiscal vous sera délivré une fois par an pour l'ensemble des prélèvements ou dons effectués dans l'année.

### Pour effectuer des virements automatiques, voici le talon à remplir et communiquer à votre banque :

Je soussigné(e), .....(prénom et nom), Domicilié(e).....

.....(adresse complète), titulaire du compte numéro :

..... vous demande de bien vouloir virer le ..... de chaque

.....(mois, trimestre), la somme de .....euros sur le compte LCL

(coordonnées bancaires ci-dessous) de l'association la Maison de Marthe et Marie. Merci d'indiquer mon nom et prénom en intitulé de virement pour le bénéficiaire.

Fait à..... le .....

Signature

### Relevé d'identité bancaire

CL Poissy

Code banque : 30002

Code guichet : 02335

N° compte : 0000117438Z

Clé RIB : 97

IBAN : FR69 3000 2023 3500 0011 7438 Z97 Code BIC : CRLYFRPP

La Maison de Marthe et Marie